

## **Un accord de 6,9 millions de dollars sur cinq ans est conclu avec l'Ordre des médecins du Yukon**

Le nouvel accord conclu entre le gouvernement territorial et l'Ordre des médecins du Yukon entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2017 pour une période de cinq ans.

L'approche collaborative dans les soins de santé et l'amélioration de l'accessibilité aux services pour les patients demeurent des priorités. Le groupe de travail sur les initiatives en matière de soins collaboratifs poursuivra son travail. Des équipes multidisciplinaires seront créées pour favoriser l'intégration des infirmiers praticiens dans le système de soins de santé. La réglementation du travail des sages-femmes fera l'objet de discussions plus en profondeur. L'accord prévoit également une réduction du coût de certains services professionnels assurés par des médecins et le transfert des fonds non utilisés en vue de garantir la bonne utilisation des deniers publics.

Enfin, une nouvelle initiative verra le jour en septembre 2018 : un programme pilote pour aider les patients à trouver un médecin de famille.

### **Citations**

« Nous sommes résolus à accroître l'offre de services de santé de première ligne qui s'inscrivent dans un modèle de collaboration. Durant les discussions qui ont mené à cet accord, les médecins du Yukon ont mis l'accent sur la recherche de solutions pour améliorer la santé et le mieux-être des Yukonnais à toutes les étapes de leur vie. Nous nous engageons à poursuivre notre collaboration dans ce dossier. Il nous faut consacrer des fonds aux citoyens, aux nouvelles méthodes de prestation de soins, ainsi qu'aux initiatives visant à promouvoir la santé mentale et les pratiques de vie saine. Pour ce faire, nous savons que l'Ordre des médecins du Yukon est un partenaire essentiel. »

– *M<sup>me</sup> Pauline Frost, ministre de la Santé et des Affaires sociales*

« Je suis heureuse que l'Ordre des médecins du Yukon et le gouvernement du Yukon aient tenu des discussions cordiales et productives qui ont mené à ce nouvel accord d'une durée de cinq ans. Dans le cadre de ces échanges, nous avons constaté que nous avons une priorité commune : veiller à ce que tous les Yukonnais reçoivent des soins appropriés dans un délai raisonnable. Nous sommes enthousiastes à l'idée de collaborer avec le gouvernement territorial pour soutenir les patients dans leur recherche d'un médecin de famille. »

– *D<sup>re</sup> Alison Freeman, présidente de l'Ordre des médecins du Yukon*

### **En bref**

- Le montant total associé à cet accord de cinq ans s'élève à 6,9 millions de dollars.
- Au Yukon, 83 médecins étaient des membres admissibles à voter sur l'accord.
- Les représentants de l'Ordre des médecins du Yukon ont signé l'accord le 14 septembre 2017.

Renseignements :

Sunny Patch  
Communications  
Conseil des ministres  
867-393-7478  
sunny.patch@gov.yk.ca

Pat Living  
Communications  
Santé et Affaires sociales  
867-667-3673  
patricia.living@gov.yk.ca

*Communiqué numéro 17-193*

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:  
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.